

CHARTRE HANDICAP de MOTIVENTE

Nos formations sont ouvertes à tous. Si vous avez des **besoins spécifiques**, notamment liés à une situation de handicap, vous pouvez nous en informer à isabelle.fourzoli@motivente.fr pour que nous adaptions la formation à vos besoins.

En effet, en cas de personne en situation de handicap, nous faisons le possible pour rendre accessible nos formations (pédagogie, condition d'accès, adaptation de l'évaluation...).

Les formations de MOTIVENTE sont principalement en présentiel dans vos locaux. Ainsi le formateur se déplace pour plus de facilité d'accès.

De façon ponctuelle, les formations et les suivis sont réalisés en distanciel.

MOTIVENTE prend en compte les besoins des personnes en situation de handicap, dès l'amont de la formation, et pendant toute la formation, que ceux-ci soient des besoins en termes de pédagogie, d'aménagement des évaluations, matériels, de moyens techniques, humains, etc.

Pour cela, le processus de MOTIVENTE est le suivant

Avant la Formation

- Indication dans le devis et dans la convocation que je suis la référente handicap en cas de besoins spécifiques.
- Réception du besoin via la boîte mail isabelle.fourzoli@motivente.fr, ou par téléphone auprès de Isabelle Fourzoli, Présidente de la société,
- Prise en charge par le référent handicap qui est Isabelle Fourzoli Présidente de la société;
- Prise de contact individuelle si nécessaire par le référent handicap avec le demandeur pour spécifier le besoin et mettre en place les solutions adaptées ;
- Si nécessaire, pour la formation continue, dans un souci d'équité, Je dois demander un Certificat médical et d'une RQTH (reconnaissance du handicap attribuée par votre Mdp) pour enclencher les aménagements nécessaires (pédagogie, évaluation, aménagement).

Pendant la formation

- Sensibilisation des équipes au début de la formation pour le respect de la confidentialité et pour l'adaptation de la formation lors de la présentation des règles.
- Relais si besoin auprès de nos contacts réseau handicap mentionné plus loin pour toute demande spécifique.
- Adaptation si nécessaire afin que toutes personnes en situation de handicap puissent suivre la formation.
- Les demandes seront consignées dans un document.

Pour information, les solutions trouvées, les adaptations réalisées seront consignées pour enrichir notre base de connaissances des bonnes pratiques afin d'améliorer la prise en compte d'une situation de handicap.

Ainsi, nous pouvons prendre en compte les besoins des personnes en situation de handicap, dès l'amont de la formation, et pendant toute la formation, que ceux-ci soient des besoins en termes de pédagogie, d'évaluation, matériels, de moyens techniques, humains, etc...


Plusieurs cas de figure peuvent se présenter :


- Soit la personne a un handicap pour lequel notre formation est accessible. Nous prenons simplement bien en considération ses besoins spécifiques et adaptons la formation et l'évaluation à ses besoins, en les lui demandant et en étant à son écoute.
- Soit son handicap nécessite de mettre en place des équipements. Dans ce cas-là, il faudra prévoir avec le référent handicap comment mobiliser son réseau pour mettre des actions en place




Partenaires à contacter si besoin :


 **Contact de référence : la Ressource Handicap Formation**, cellule de l'Agefiph dédiée aux organismes de formation <https://www.agefiph.fr/ressources-handicap-formation>
la Ressource handicap formation (RHF) de l'Agefiph d'Ile de France : rh-idf@agefiph.asso.fr (aide les organismes de formation à proposer des environnements et des outils pédagogiques adaptés)
Coordonnées des RHF sur toute la France :
<https://www.agefiph.fr/sites/default/files/medias/fichiers/2020-09/Contacts%20Ressources%20Handicap%20Formation%2009%202020%20%281%29.pdf>


 **Délégation régionale Agefiph Ile de France** : 24/28 Villa Baudran 21/37 rue de Stalingrad, Immeuble Le Baudran, 94110 Arcueil, 0 800 11 10 09. peut participer au financement de la formation d'une personne demandeur d'emploi et reconnue handicapé. Elle peut également prendre en charge le coût de l'adaptation de la formation au handicap concerné : durée de la formation, aides techniques et humaines, transport, etc.
Aides Financières: <https://www.agefiph.fr/services-et-aides-financieres>

 **Maison départementale des personnes handicapées (MDPH)** coordonnées dépendant, du lieu de résidence, de la personne en situation de handicap :
Au sein de chaque MDPH, les commissions des droits et de l'autonomie des personnes handicapées attribuent la reconnaissance du handicap.
et prennent les décisions d'orientation professionnelle concernant les personnes handicapées.
Ces décisions se prennent sur la base d'un dossier et de différentes pièces justificatives à fournir par la personne en situation de handicap. **Attention aux délais de traitement ! Demander une procédure d'urgence ou accélérée si besoin.**

 **Cap Emploi Ile-de-France UNIRH 93** Lieu : 7 rue Gilbert Gatouillat 93600 AULNAY-SOUS-BOIS Tél : 01 48 19 88 60
Le CAP emploi a pour mission d'accompagner vers et dans l'emploi les personnes handicapées et leurs employeurs. insertion dans l'emploi.
Comme France Travail

 **Association ARPEJE** : <https://www.arpejih.com/association/presentation-arpejih/>
Cette association accompagne les jeunes

 **Cabinet d'ergothérapeutes** : conseils et tests personnalisés pour l'adaptation de toute situation (perso, pro, ecole) à tout type de handicap. Par exemple : Cabinet Briancourt à Bagneux ; Cabinet Axergo Boulogne-Billancourt


 **Le cabinet Qualiview conseil** : Sandrine Baslé +33 1 45 80 27 71
189 Rue de Tolbiac, 75013 Paris

Ressources sur le handicap :

 **les informations clefs essentielles sur le handicap de la formation :**
<https://rhf-agefiph.defi-metiers.fr/>

Site très utile sur la formation et le handicap, qui peut aider pour l'adaptation des ressources pédagogiques par exemple

 **Ressources de l'Agefiph, spécifique pour les Organisme de formation:**
Outils pour la formation : <https://www.agefiph.fr/acteur-de-la-formation>

 Centre de ressources de l'Agefiph, une mine de ressources pour s'informer sur le handicap :
https://www.agefiph.fr/centre-de-ressources?f%5B0%5D=publics%3A8&f%5B1%5D=types_ressources%3A173&te-xte-recherche=&page=2

👉 Facile à lire et à comprendre :
<https://www.handirect.fr/facile-a-lire-et-a-comprendre/>

👉 standards d'accessibilité pour le web :
<https://www.w3.org/WAI/standards-guidelines/fr>

👉 Sur les dys : <https://rhf-agefiph.defi-metiers.fr/fiches/pedagogie-adaptee-aux-personnes-dyslexiques>
<https://positivr.fr/pierre-lemaitre-une-journee-vie-enfant-dys/>

👉 Lunettes Atol dans le cadre de dyslexie : <https://www.lexilens.me/>

👉 Mon parcours handicap : plateforme regroupant toutes les informations pour la personnes en situation de handicap :
<https://www.monparcourshandicap.gouv.fr/>

💡 **Articles et vidéos sur le handicap en formation :**

👉 Les recommandations aux référents handicap :
<https://qualiview-conseil.com/recommandations-operationnelles-a-des-referents-handicap-au-sein-des-organismes-de-formation/>

👉 Sciences Po Paris (le PDF et les videos) :
http://www.sciencespo.fr/sites/default/files/sciences-po_guide_etudiant_handicap_web_accessible_FR.pdf
<https://www.youtube.com/watch?v=GTqi5P3xOPk>

👉 Rapport d'enquête "Handicap et formation professionnelle" :
<https://qualiview-conseil.com/formation-professionnelle-et-handicap-dans-le-cadre-de-qualiopi/>

👉 Handicap, j'adopte la bonne attitude ! (Science-Po)
https://www.sciencespo.fr/sites/default/files/guide_sensibilisation_handicap_WEB.pdf

Veille

Membres du réseau des référents handicap de l'AGEFIPH

Enregistrement de MOTIVENTE sur la plateforme d'appui de la démarche de progrès de la RHF Ile de France.
Cette plateforme permet d'amorcer une démarche en 4 étapes:

1. **Auto déclarer votre structure**
2. **Créer un espace membre**
3. **Signer et déposer la charte d'engagement**
4. **Découvrir les différents items de la démarche de progrès**

Démarche de professionnalisation

Pour ce qui est du plan de professionnalisation des acteurs vous avez la possibilité le retrouver sur les liens suivants :

- Un programme de professionnalisation des acteurs : <https://appuipro.agefiph.fr/learn/signin>
- Les capsules du PRITH IdF « [découvrir la mission de référent handicap](#)